

PROCES-VERBAL

Le Conseil Municipal de la commune de CINDRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Monique SEROUX, Maire.

Date de convocation : le 05 juin 2025

Membres présents : Monique SEROUX, Dominique GAY, René PINSON, Christophe CASSIN, Corélia CHERAMY, Didier MARTINANT, Anne FOUQUEAU, Martial FLOURY, Christelle MERLE et Stéphane Devaux De Chambord

Membres excusés :

Membres absents :

Pouvoir :

René PINSON est nommé secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente :

Madame le Maire ouvre la séance après avoir eu confirmation de la réception des membres du conseil du PV du 14 avril 2025 et approbation à l'unanimité de celui-ci.

Délibération :

- Rétrocession partielle de la compétence facultative « Développement de l'offre d'hébergements touristiques » aux communes de Diou, Beaulon, Dompierre sur Besbre, Pierrefitte sur Loire et Avrilly :

Voté pour à l'unanimité

- Tarifs cantine scolaire : (avec mise à jour du règlement de la cantine) :

Madame le Maire rappelle les tarifs de cantine pour l'année scolaire 2024/2025
- repas enfant : 3 09 €

Le tarif de la cantine sera de 3,25€ par enfant pour les
2025/2026

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le 25/09/2025
ID : 003-210300794-20250925-PV16062025-AU

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté pour à l'unanimité.

Prix instituteurs, stagiaires et employés communaux, apprentis :

Pour les instituteurs : 8,50 euros

Pour les stagiaires et apprentis : 4,50 euros

Employés communaux : 6,50 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté pour à l'unanimité.

- Tarifs de la location de la salle polyvalente :

Pour les gens de la commune :

280 l'hiver (week-end)

150 l'hiver (la journée)

230 l'été (week-end)

120 l'été (la journée)

Pour les personnes extérieures à la commune :

380 l'hiver (week-end)

300 l'été (week-end)

200 l'hiver (la journée)

160 l'été (la journée)

Mme le Maire propose une augmentation

290 pour l'hiver pour le week-end

390 pour l'hiver pour le week-end pour les personnes extérieures

Contre : 4 Abstention : 2 Pour : 4

Mme le Maire propose de laisser les tarifs de l'année dernière :

Contre : Abstention : 3 Pour : 7

Questions diverses :

Il faut faire une déclaration à l'assurance de la commune pour les dégâts du restaurant de Cindré, l'état des lieux aura lieu le 30 juin 2025 à 19 heures.

Mme PARIS prend sa retraite début septembre 2025, plusieurs candidatures sont en cours.

Le 1^{er} juillet 2025 à 18 h 30 : kermesse de l'école
Préparer un bulletin pour informer les habitants.

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 003-210300794-20250925-PV16062025-AU

Prochaine réunion du conseil le 15 septembre 2025.

Fin de séance à 21 H 45.

Mme le Maire

René Pinson

secrétaire



Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le

ID : 003-210300794-20250925-PV16062025-AU

SLOW